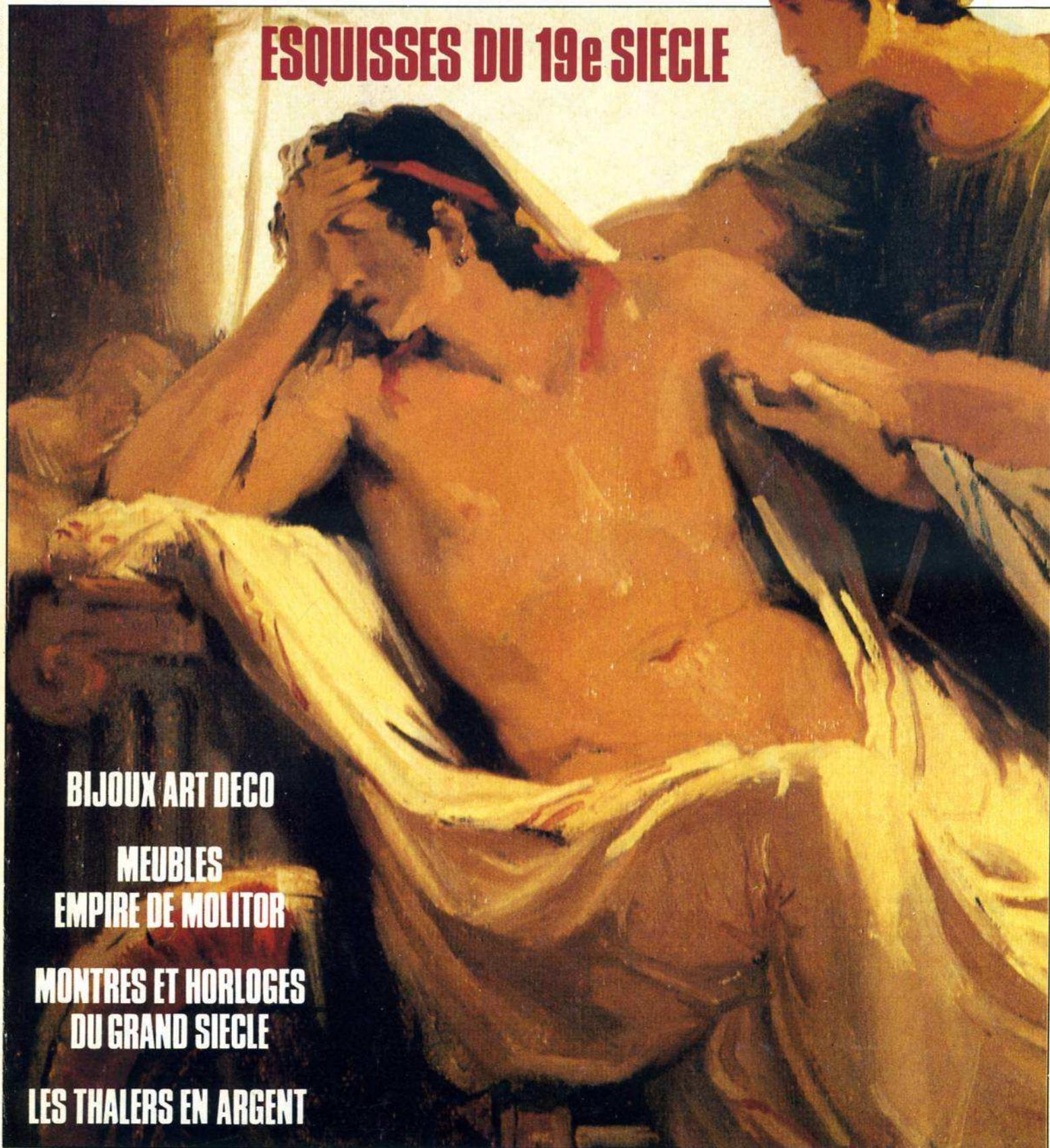


# L'ESTAMPILLE

N° 198/DECEMBRE 1986/30 F

## ESQUISSES DU 19<sup>e</sup> SIECLE



**BIJOUX ART DECO**

**MEUBLES  
EMPIRE DE MOLITOR**

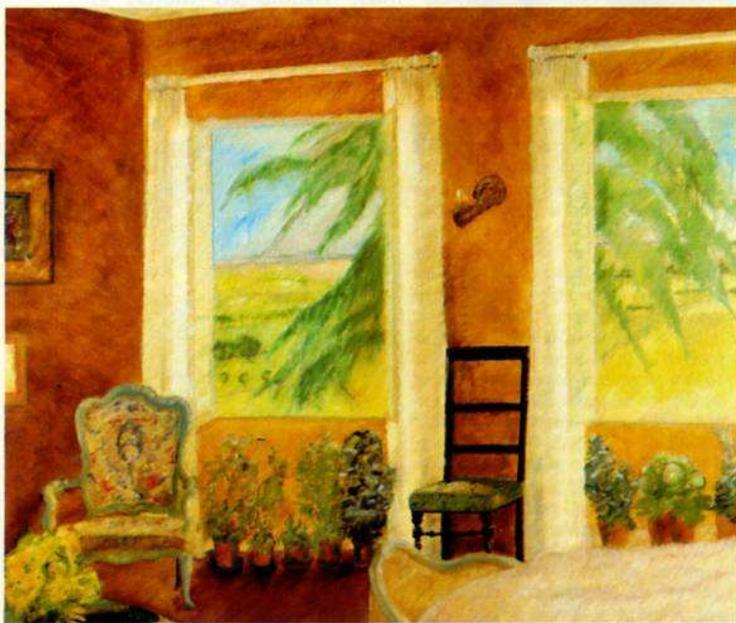
**MONTRES ET HORLOGES  
DU GRAND SIECLE**

**LES THALERS EN ARGENT**

## L'univers d'Alain de Condé

Une nouvelle période s'est ouverte dans la carrière du peintre Alain de Condé, avec l'exposition de la Galerie Ract-Madoux, en mai et juin 1986. Il ne s'agit pas d'une nouvelle manière, chez ce peintre de la continuité, mais de l'éclosion qui fait suite à une dizaine d'années de maturation de son art, dans la douce lumière de la campagne bordelaise. Après une présentation de ses nouvelles toiles au printemps prochain chez Ract-Madoux, Alain de Condé obtiendra certainement, avec l'exposition prévue à New York dans le troisième trimestre de 1987, une consécration internationale que l'on qualifierait de retentissante, si un tel mot ne faisait antinomie avec la sérénité émanant de ses œuvres. C'est en 1969 que le célèbre antiquaire et décorateur parisien J.-P. Hagnauer exposa le premier une série de grandes aquarelles de l'artiste, avec un très vif succès. Il y a certes

bord d'une fenêtre, au dossier d'une chaise. Ou bien il présente deux bouquets, discret défi aux habitudes, et affirmation de la globalité du tableau aux dépens d'un « sujet ». Sans doute ce refus d'un centre, d'une polarisation, d'une hiérarchie ne tend-il jamais vers un refus des structures ou un éclatement des formes ; cependant il dénote une mentalité et porte le témoignage de certains états d'âme. On songe à la séculaire acceptation de la sédimentation des choses terrestres, chez les élites du Sud-Ouest, déjà exprimées par Montaigne. Et aussi, à ce chant bergsonnien du courant de conscience qui infuse l'œuvre romanesque de François Mauriac. L'univers d'Alain de Condé, bien que préservé de présences humaines immédiates, bien qu'ouvert de toutes ses fenêtres sur de lumineux horizons, est le plus civilisé qui se



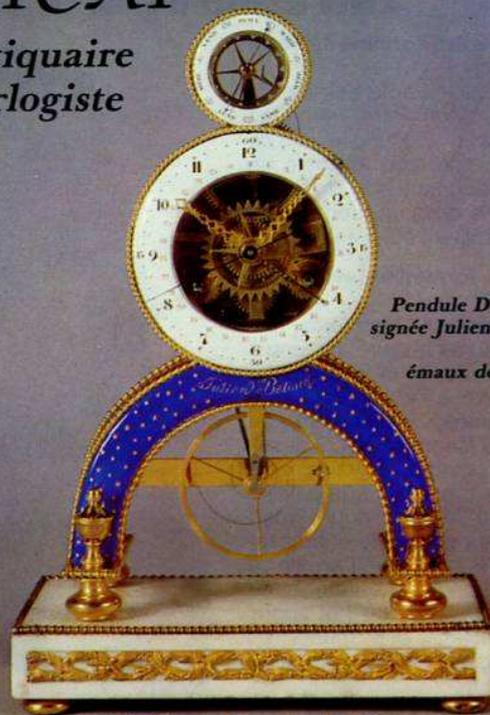
des affinités entre cette peinture d'intérieurs et de natures mortes, et le métier de décorateur. Alain de Condé, dans ses toiles de forme exactement carrée, ne détaille et ne cisèle aucun modèle, aucun végétal, aucun objet, mais il les assemble, les intègre. Même un très simple bouquet suggéré dans une manière floue, Alain de Condé le place sur le côté de sa toile, donnant une certaine éloquence au

puisse rêver. Une grande culture, une longue réflexion sous-tendent sa production. Belle demeure, bien-être, un goût sûr ne sont pas étalés « pour le plaisir » ; mais toute une rhétorique picturale par leur biais est mise en fuite. Agréable et harmonieuse peinture, mais pas à la façon de celles qui se laissent oublier et, en ce sens, nullement « décorative ».

H.B.

## VICAI

Antiquaire  
Horlogiste



Pendule Directoire  
signée Julien Béliard  
à Paris  
émaux de Coteau

**ANTIC - TAC**

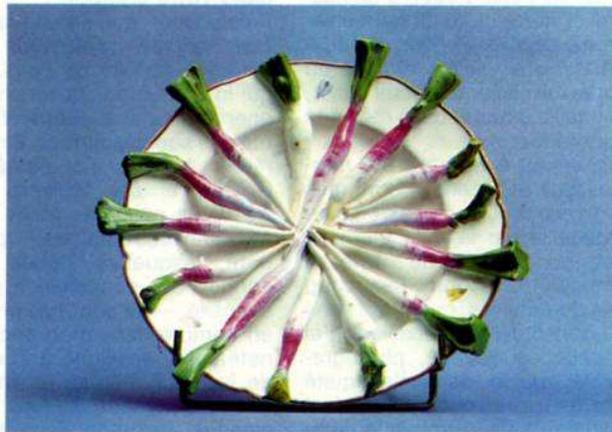
2, place du Palais-Royal, 75001 Paris  
Le Louvre des Antiquaires (1, allée Boule)  
Tél. : (1) 42.97.28.31

## VINCENT L'HERROU GALERIE THEOREME

Faïences et porcelaines anciennes  
objets d'art curiosités

Le Louvre des Antiquaires, 2 pl. du Palais Royal  
75001 Paris (1<sup>er</sup> étage, 18 allée Jacob)

Tél. (1) 42.97.29.27



Exceptionnel trompe-l'œil, faïence de Niderviller, 18<sup>e</sup> siècle

achats - ventes - expertises  
déplacements Paris-Province

## A femme nouvelle parure différente

En 1912, l'art de vivre évolue irrésistiblement. Le couturier Paul Poiret est un des moteurs de cette évolution. Rendu célèbre par le manteau mauve et noir de Réjane dans « Zaza » et l'uniforme de Sarah Bernhardt dans « l'Aiglon », il s'installa à son compte dès 1904, 5, rue Aubert, et connut alors un grand succès. S'inspirant de la polychromie des Ballets Russes, il révolutionna la mode. Il supprima corset, froufrous et fanfreluches et imposa une femme radicalement diffé-

rente des reines de la Belle Époque, à la silhouette droite, à peine cambrée, à la taille juste sous la poitrine et au corps seulement suggéré par la souplesse des tissus. Turbans, vêtements amples et brodés, chatoiement et contraste des coloris, traduisaient à la fois l'influence de la mode Directoire et de celle de l'Orient.

Les joailliers suivront bien entendu cette nouvelle mode. Louis Cartier, ami intime de Poiret, déclare en 1910 « après les couleurs que Bakst fait triompher dans les ballets, rien jamais ne sera plus comme avant ».

En 1914, Coco Chanel, autre grand nom de la couture, suggère aux élé-

gantes deauvillaises des vêtements larges, désinvoltes, le comble du bon ton d'alors étant de porter ces « petites choses » qui valent une fortune : barrette, broche clip, triple collier de perles fines, vanity-case pour le soir (nacre, ivoire, perles fines, émeraudes et rubis gravés) signées Cartier, minaudières de Van Cleef, porte-cigarettes de Fouquet. Dans ces bijoux aux nouvelles tendances, l'influence de l'art nouveau n'est toutefois pas absente : « Je pense au vanity-case de Cartier, aux pendules de Fouquet, réalisés par des artisans si attachés à leur art que c'est souvent qu'ils ont ajouté une cambrure inusitée, une certaine pâleur dans l'émail, détail infime mais qui traduit la présence de « l'Art Nouveau » écrit Maurice Rheims en 1964 dans *L'objet Art Nouveau*.

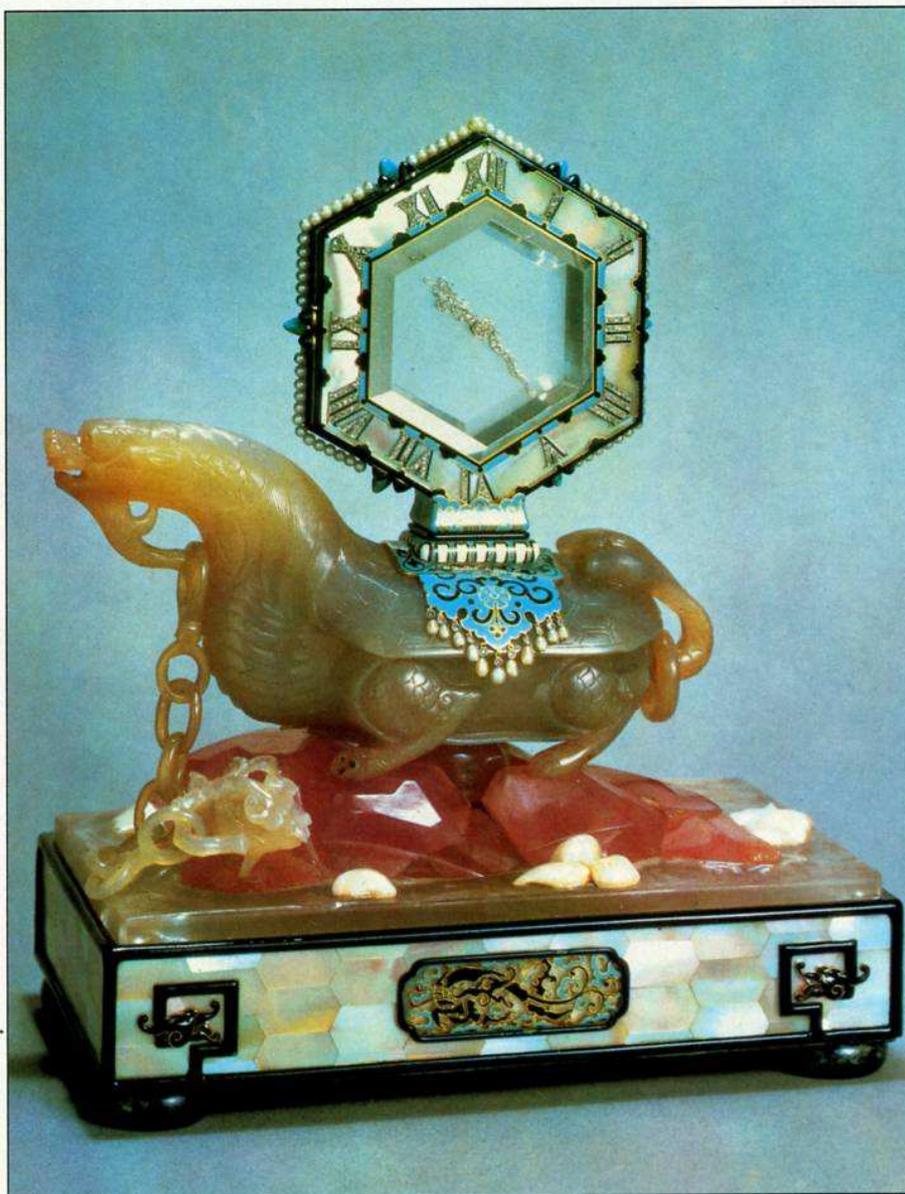
Jeanne Toussaint (1886-1978), amie intime de Coco Chanel, se distrait en fabriquant des sacs du soir en tapisserie pour les « copines de Coco » ; ces premières créations la conduiront peu à peu à devenir la collaboratrice de Louis Cartier qui ouvrira pour elle sa première boutique en 1922.

Paul Iribe, touche-à-tout de génie, dessinateur de Paul Poiret pour qui il réalisa en 1908 *Les robes de Paul Poiret racontées par Paul Iribe*, affichiste, décorateur, polémiste, apparaît comme l'homme du renouveau en ce début de siècle. Il s'intéressera à la mode et bien évidemment aux parures. Il créa une gamme de bijoux où dominent les oppositions cristal de roche et onyx, et dont il fut le promoteur chez Cartier. Ses motifs de roses ornent des flacons, des nécessaires en cristal, des fauteuils, des glaces. Il travailla avec la cristallerie créée par l'orfèvre Linzeler et reprise ensuite par Louis Cartier.

## La garçonne des années 1925

Le style qu'avait lancé Paul Poiret fut bientôt dépassé et caricaturé. Le type « garçonne » qui triomphe dans les années d'après-guerre n'a plus rien en commun avec l'esprit de Poiret « Et qu'importe après tout, raillait celui-ci, si les élégantes habillées par Chanel ressemblent à des télégraphistes sous-alimentés ». Le bijou qui pare ces femmes aux allures androgynes doit alors souligner l'équilibre de la silhouette. Car pour ces sportives des années vingt, qui affrontent la vie et les hommes bras nus, conduisent leur voiture et se rendent seules aux cocktails, c'est toujours la séduction qui fait loi et le souci de la parure reste essentiel.

Dans le secret des ateliers, lapidaires,



Pendule chimère. Pendule en cristal de roche facetté, nacre et émail avec rehauts de perles fines, saphirs et turquoises, aiguilles serties de brillants sur platine. Chimère en agate sculptée (Chine, XIX<sup>e</sup> s.) sur socle en quartz rose, nacre et émail, pieds lapis. Création Cartier 1924. Musée Cartier.

Page de droite. Ensemble de bijoux sur platine. Boucles d'oreilles et pendentif sertis au centre d'améthystes. Bracelet et boucles d'oreilles articulés sertis de brillants. Époque 1925. Collection Garland.

# MONTRES ET HORLOGES DU GRAND SIECLE

Les horloges et les montres produites au XVII<sup>e</sup> siècle par des dynasties d'horlogers et d'orfèvres émailleurs à Blois, Bruxelles, Nuremberg, Augsbourg et Londres, connaissent un vif succès auprès des cours d'Europe. Les grandes inventions, le pendule par Galilée, le ressort spiral par Huygens, l'échappement à ancre en Angleterre, apportent une précision toujours meilleure dans la mesure du temps.

par Bernard SENECA horloger-restaurateur et Annick DAVY conservateur du Musée d'Arras

L'exposition qui se tient actuellement au Musée des Beaux-Arts d'Arras offre un large panorama de l'horlogerie domestique de 1600 à 1930. Les pièces présentées appartiennent pour la quasi-totalité à des particuliers de la région Nord-Pas-de-Calais, ce qui fait de cette réunion de 250 montres et d'une centaine de pendules un moment rare, d'autant plus que le déplacement de pièces d'horlogerie fragiles et précieuses n'est pas chose facile à obtenir et à réaliser.

Le goût des collectionneurs, la richesse des Musées de Lille et de Saint-Omer font que les pièces d'époque Louis XIV y sont particulièrement bien représentées. A travers elles nous pouvons aborder cette période mal connue où l'horlogerie, objet de cabinet et de curiosité, devient fonctionnelle.

## Les grands ateliers d'horlogers sous Louis XIV

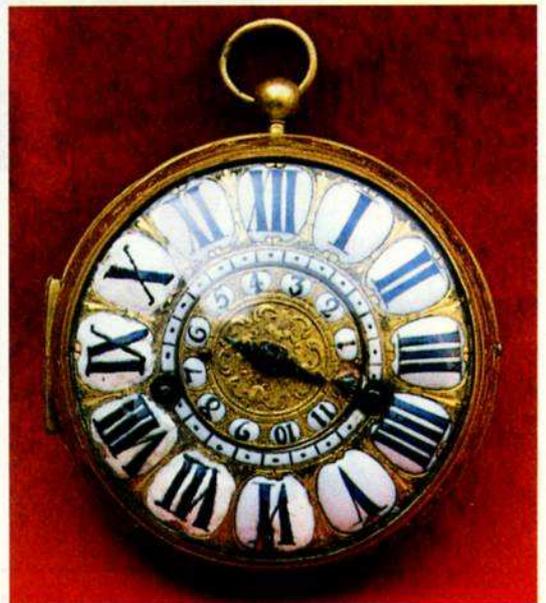
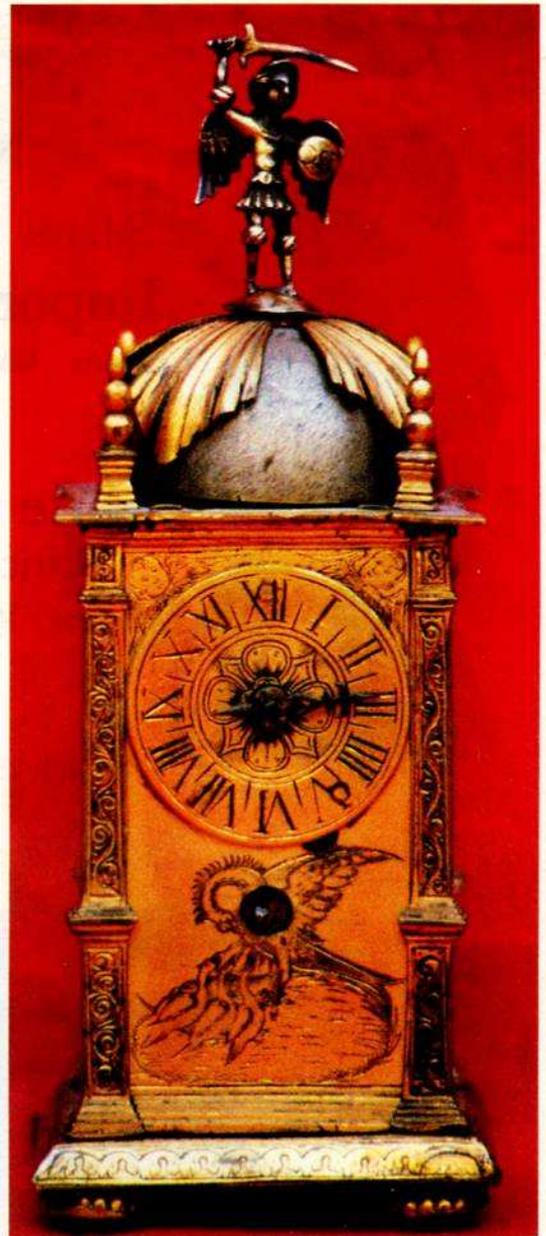
Louis XIV est né à St-germain-en-Laye le 5 septembre 1638 ; la minute de sa naissance n'a pu être précisée, cette unité de temps n'étant pas encore en usage à cette époque. En effet, les pièces produites dans la pre-

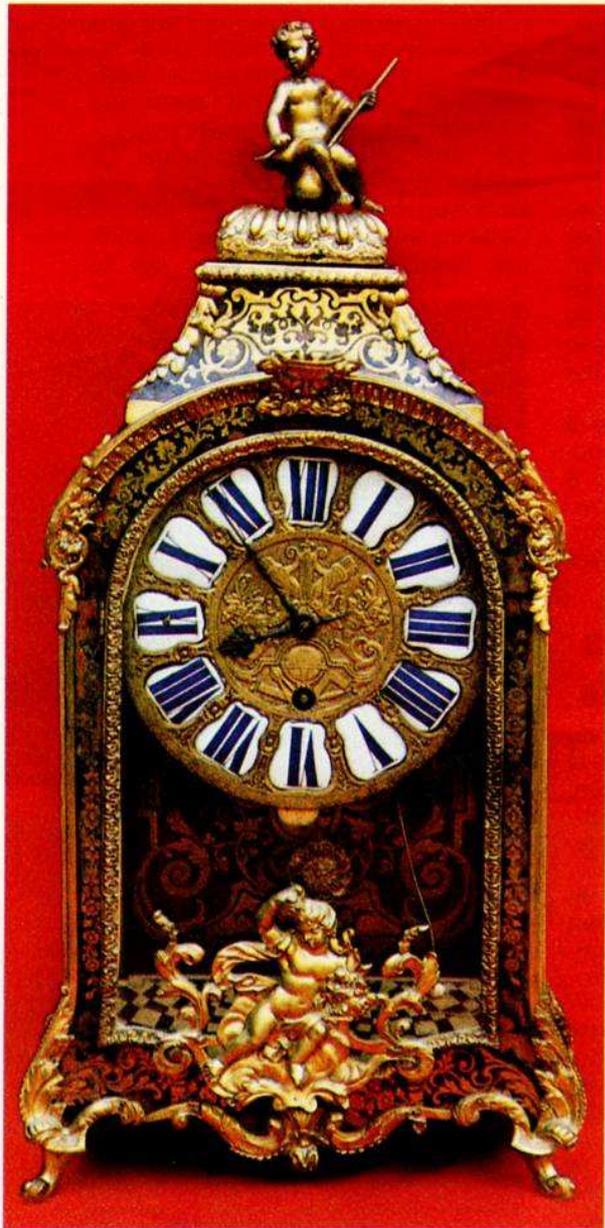
mière moitié du XVII<sup>e</sup> siècle sont rares et malgré leur haute valeur artistique elles n'ont pas progressé dans leur fonction essentielle : la mesure du temps.

Les centres de production sont ceux du pouvoir et des riches protecteurs : Blois, par exemple dont les ateliers abritent des dynasties d'horlogers comme les Cuper, Delagarde, Lallement ou des orfèvres émailleurs comme les Toutin et Gribelin. De leurs mains naissent des chefs-d'œuvre pour la gloire de certains grands. Leur mort, et en particulier en 1660, celle de Gaston d'Orléans (frère de Louis XIII et dernier Comte de Blois), marque pour une grande part la fin de la prospérité de cette cité.

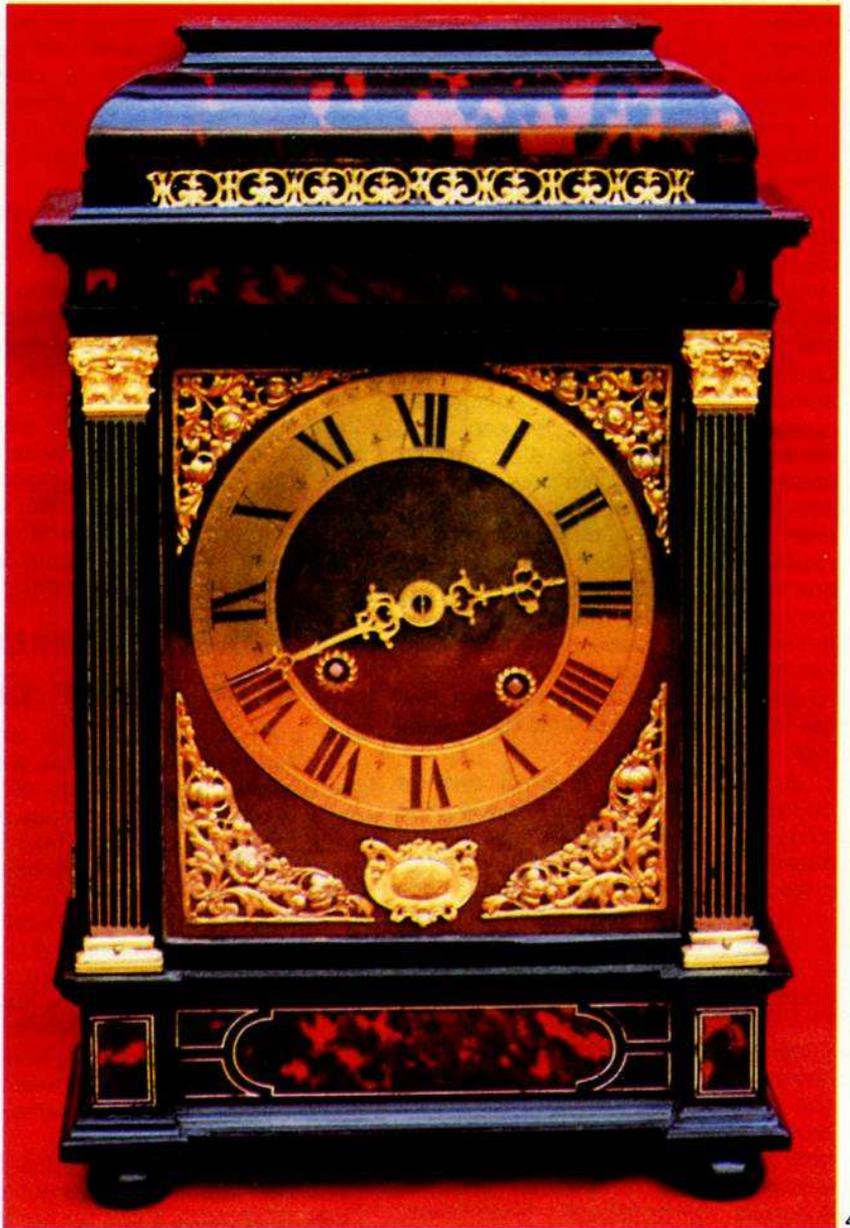
Sans avoir encore de caractère national très marqué, l'horlogerie de cette époque s'ébauche cependant dans quelques centres spécialisés. Blois fabrique les pièces précieuses ; Bruxelles, Nuremberg et Augsbourg, les horloges-tours, de table ou en forme de calvaire et Londres de belles pièces à l'aspect puritain. Les mouvements restent eux fort semblables tant pour la conception mécanique que pour la ciselure des éléments.

Au début du règne de Louis XIV, l'heure n'est indiquée que par une aiguille seule, celle des heures. En revanche divers cadrans peuvent mar-





3



4



1. Horloge-tour. Allemagne, vers 1650. Collection Musée des Beaux-Arts de Lille.
2. Montre vers 1700 signée Thuret, Paris. Collection particulière.
3. Pendule vers 1700, anonyme. Collection particulière.
4. Pendule vers 1680 signée L. Brulfer, Paris. Collection Musée d'Arras.
5. Montre une aiguille signée Nathaniel Barrow à Londres. Vers 1650. Collection particulière.

5

quer dates, quantièmes, signes du zodiaque, etc. Des automates agré-mentent parfois l'objet. Sonnerie au passage des heures et réveil sont déjà inventés.

La précision est toutefois médiocre. L'échappement, pièce qui permet à une roue de laisser échapper ses dents une à une est encore celui utilisé dans les débuts de l'horlogerie au XIV<sup>e</sup> siècle. C'est le *foliot* dont le nom vient du vieux français *folier*, c'est-à-dire danser follement, comme le fait le balancier avec ses deux masselottes.

Ce foliot irrégulier est de surcroît trop sensible au transport. Le réglage des montres en est difficile et ceci rend nécessaire la présence d'un cadran solaire dans les boîtiers pour les remises à l'heure. On peut en voir un exemple dans une très belle montre exposée, signée Binot et appartenant aux collections du Musée de Lille.

Les auteurs de ces merveilles de cabinet sont déjà groupés en corporations. Les maîtres horlogers, réunis en communauté, veillent à la qualité du travail qui doit être effectué à la lumière du jour, à la vue de tous.

L'apprentissage est long (6 ans) et coûteux car le maître est rétribué. Il ne peut cependant prendre qu'un apprenti à la fois. Devenu compagnon, l'apprenti passe quatre ans chez un autre maître. Au bout de ce temps, s'il le peut, il exécute un chef-d'œuvre et doit acquitter d'importants droits pour s'installer.

En fait l'horloger est un maître d'œuvre qui contrôle et coordonne différents corps de métier. Au travail de son atelier, s'ajoute celui de divers artisans : faiseurs de ressorts, de chaînes, ciseleurs de coqs, doreurs de mouvements... sans parler de celui d'autres corporations (émailleurs, orfèvres, etc.) qui travaillent sur les boîtes.

C'est donc un personnage important. Les recherches en horlogerie le placent sur un pied d'égalité avec de nombreux esprits scientifiques, avec qui il collabore. L'horloger-mécanicien est un spécialiste de haut niveau technique.

Qu'en est-il alors de l'environnement général ? Le mécénat royal est à son apogée pour les vingt ans qui suivent l'avènement de Louis XIV. La noblesse de cour rivalise d'élégance et de faste. Les commandes affluent.

Mazarin, et surtout Colbert s'attachent à faire du royaume un état puissant, riche et autonome. Cette ambition nécessite en particulier une marine de guerre et de commerce importante et performante. Tout cela passe par l'horlogerie. L'un des principaux facteurs en effet est le calcul de la longi-

tude qui permet de tracer les routes, évaluer les rencontres et les positions. Il faut donc embarquer une heure la plus juste possible et la conserver. Pour fournir une position exacte à 50 kilomètres près, au bout d'un mois de navigation l'horloge doit être précisée à six secondes par jour !

En 1659 le « jeune soleil » ne brille pas encore de tous ses feux et pense plus à l'amour qu'à la gloire. Il a vingt ans, il crève son cheval, gagne « trois grosses heures » sur les équipages de sa mère pour retrouver à Saint-Jean d'Angély, celle qu'il aime : Marie Mancini nièce de Mazarin.

Cette échappée qu'il doit encore à l'imprécision du temps il ne la retrouvera pas. Un contexte favorable à l'expansion et à la recherche, un personnel technique extrêmement performant vont faire en quelques années basculer le régime du temps.

## Les grandes inventions de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle

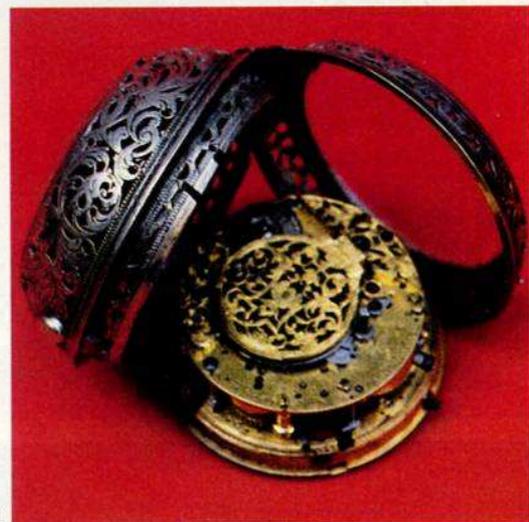
Une première amélioration vient du remplacement du boyau, qui assure la transmission entre ressort et fusée, par une chaîne. Les variations climatiques agissaient en effet trop visiblement sur cette matière organique.

C'est à Galilée que revient l'idée de pendule qui révolutionne l'horlogerie. Lors d'un léger tremblement de terre, il constate, dans le baptistère de Florence, le balancement régulier — isochrone — d'un lustre. Il pense appliquer ce principe à l'horlogerie, mais en l'absence de preuves rien ne permet de penser qu'il ait fait exécuter une pièce.

C'est en fait beaucoup plus tard le savant hollandais Huygens qui reprend l'idée et la mène à son terme. Le pendule est appliqué à l'horlogerie vers 1657/1658. Cette invention magistrale fut immédiatement utilisée dans toute l'Europe. L'horloge devenue alors plus précise acquiert l'aiguille des minutes. D'autres recherches telle l'action de la température sur le pendule sont effectuées dès 1669 par l'Abbé Picard qui suggère de prendre comme unité de mesure celle du pendule simple battant la seconde (soit 0,993922 mètres à Paris). Mais en plus de la précision, le pendule-balancier autorise une plus grande liberté des formes et de la décoration. Désormais, les instruments horaires prennent le nom de leur organe régulateur : la pendule est née et sa boîte appelée cabinet va s'adapter à toutes les évolutions stylistiques.

Enfin, Huygens, que Colbert s'est attaché en le nommant membre de l'Académie royale des Sciences avec pen-

sion, parachève son œuvre dans la recherche de la précision en inventant pour les montres le ressort spiral en 1675. Cette découverte permet théoriquement, quelle que soit l'amplitude du balancier, que celle-ci soit effectuée dans un temps toujours égal. Le réglage d'une montre courante peut alors passer à une minute par jour. Cette invention fut disputée à Huygens par l'horloger Thuret chez qui le



mathématicien avait fait réaliser son modèle. Cet horloger peu scrupuleux mais talentueux en avait fabriqué un double qu'il présenta comme de son invention. Il fut confondu mais l'anecdote prouve l'émulation qui existait dans ce domaine dispensateur d'honneur, de gloire et d'espèces sonnantes et trébuchantes.

Des essais malheureux ou marginaux furent également tentés qui trouvèrent

leur aboutissement plus tard. Certains horlogers supprimèrent la fusée pour régulariser la force du ressort (système repris par Lépine à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle).

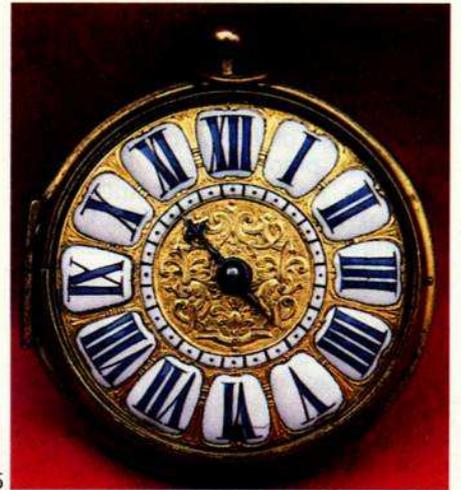
Le point faible restait cependant l'échappement qui devait laisser le maximum de liberté au spiral ou au pendule ce qui n'était pas le cas de l'échappement à verge. Dès 1670 en Angleterre apparut l'échappement à

ancres mais les progrès ne furent décisifs qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

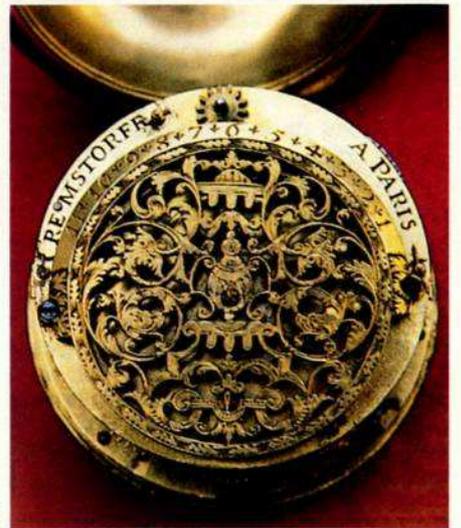
Au milieu du règne, Louis au faite de sa gloire peut désormais exiger que les grilles de Versailles s'ouvrent à l'heure précise et nous donner ce mot célèbre et révélateur « J'ai failli attendre ». L'ordonnance entière de l'étiquette de la cour ne saurait se concevoir sans cet immense progrès de la mesure du temps.



4



5



6

1. Montre vers 1685 signée Musson, La Charité ; sans fusée, une des premières applications du spiral réglant.

2. Montre présentant simultanément une sonnerie au passage et à répétition. Signée Van Ceule, La Haye. Vers 1700. Collection particulière.

3. Mouvement de montre vers 1690, transmission en boyau. Collection Musée de Saint-Omer.

4. Pendule vers 1670 signée P. Maistre à Paris. Collection particulière.

5. Montre vers 1695 signée Hanet, Paris. Collection particulière.

6. Montre 1683 signée Cremstorff, Paris. Collection particulière.

L'horlogerie des années 1670-1680 est devenue d'un coup beaucoup plus proche de notre production contemporaine et possède en germe toutes les données techniques qui seront exploitées plus tard. Dans ces conditions, l'horlogerie connaît une expansion extraordinaire.

## Marqueterie de cuivre et d'écaïlle et bronzes dorés dans le décor des pendules

Le balancier, on l'a vu, permet à l'horlogerie de prendre toutes les formes possibles. En raison de statuts corporatifs très stricts, de nombreux corps de métier interviennent désormais dans la fabrication des pièces. Celles-ci s'alignent sur les caractéristiques générales du style dit Louis XIV. Les premières ont encore un aspect sévère. Elles utilisent des bois sombres rehaussés d'une légère incrustation de filets de cuivre ou d'ivoire. Les cadrans sont en laiton ou en étain fixés sur un fond de velours. On les nomme « pendules religieuses » sans doute à cause de leur aspect austère. Elles sonnent par tirage les heures et les quarts, ce qui permet de savoir l'heure la nuit.

L'invention de la marqueterie de cuivre et d'écaïlle par André Charles Boulle a marqué la production du règne de Louis XIV. Elle influence également les cabinets des pendules. Les bronzes, bien que rarement de haute qualité mais d'un effet très riche, en soulignent les décors. Pendules à poser, cartels d'applique, horloges à gaine, toutes les formes sont à la mode. Les cadrans sont en bronze doré, les chiffres inscrits sur des cartouches d'émail blanc. Ce n'est guère que sous Louis XV que les émailleurs

parviendront à faire des cadrans d'horloge d'une pièce.

L'introduction du spiral amène de grands changements pour la montre. Les horlogers, persuadés qu'avec ce système, une montre ayant un grand balancier se règle mieux, augmentent les dimensions des pièces. Celles-ci, plus rondes et plus épaisses, prennent la forme dite « oignon ».

Les cadrans autrefois champlévés s'ornent de cartouches émaillées. Les heures sont généralement indiquées en chiffres romains et les minutes en chiffres arabes.

Les coqs, pièces qui protègent le balancier, autrefois allongés et à talon unique, sont abandonnés au profit de grands coqs ronds ajourés de rinceaux et de lambrequins inspirés des décors de Bérain.

Les boîtes sont souvent en métal ou en argent, plus rarement en or surtout après les édits somptuaires de la fin du règne. L'implantation d'un réveil ou d'une sonnerie rend nécessaires l'ajourage et la ciselure sur la tranche ou sur l'ensemble de la boîte. Pour le reste le boîtier peut être gravé ou travaillé au repoussé. Cependant à partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle les émaux vont prendre un essor important et orner un grand nombre de montres. Très délicats à réaliser, ils sont obtenus par les minutieuses cuissons successives des diverses couleurs qui les composent, chacune fondant à une température différente. La composition finale était donc difficile à imaginer et les risques à chaque passage au feu importants. Une famille française émigrée à Genève, les Huaud, fut particulièrement célèbre en cet art.

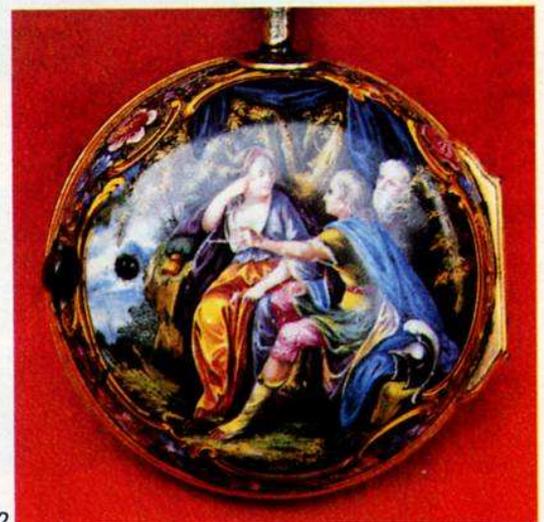
La montre d'homme se porte alors dans la poche avec une courte chaîne à laquelle sont suspendus breloques, clefs et cachets. La montre de dame se porte parfois au cou. Les décors sont souvent identiques pour les deux sexes.

Afin de réduire les irrégularités dues à la position variée de la montre, on l'accroche la nuit « au pendu » à un bibelot créé pour ce besoin spécifique : le porte-montre.

## Déclin de l'horlogerie française après 1670

Jusqu'en 1670, l'horlogerie française est la première du monde. Cependant les persécutions des protestants puis la révocation de l'Édit de Nantes en 1685 poussent de nombreux horlogers, orfèvres et émailleurs, à se réfugier dans les pays voisins. Des communautés se forment en Hollande, en Angleterre, à Genève, en Allemagne. Cette hémorragie du savoir, le désas-

tre des guerres, la crise économique et la ruine du trésor public font de cette fin d'un règne trop long une pause dans la recherche et la création en France. En revanche, en Angleterre les inventions foisonnent qui donnent à ce pays une avance technologique difficile à rattraper. Genève, de son côté, développe une industrie d'ébauches de montres et de boîtes très performante.



### L'HORLOGERIE DANS L'ESTAMPILLE

L'Estampille a déjà publié des articles sur l'horlogerie dans les numéros suivants :

- 37. Les montres anciennes.
- 49. Les magiciens des horloges.
- 76. Les pendules « au nègre ».
- 84. Pendules à l'heure du jour.
- 96. Montres précieuses du musée de l'horlogerie et de l'émaillerie de Genève.
- 99. La collection Wallace, trésor de l'art français du XVIII<sup>e</sup> s.
- 110. Les pendules « au nègre ».
- 121. Mouvements d'horlogerie anciens.
- 125. Horloges et pendules anciennes.
- 171/172. Chefs-d'œuvre du musée de l'horlogerie de la Chaux-de-Fonds.

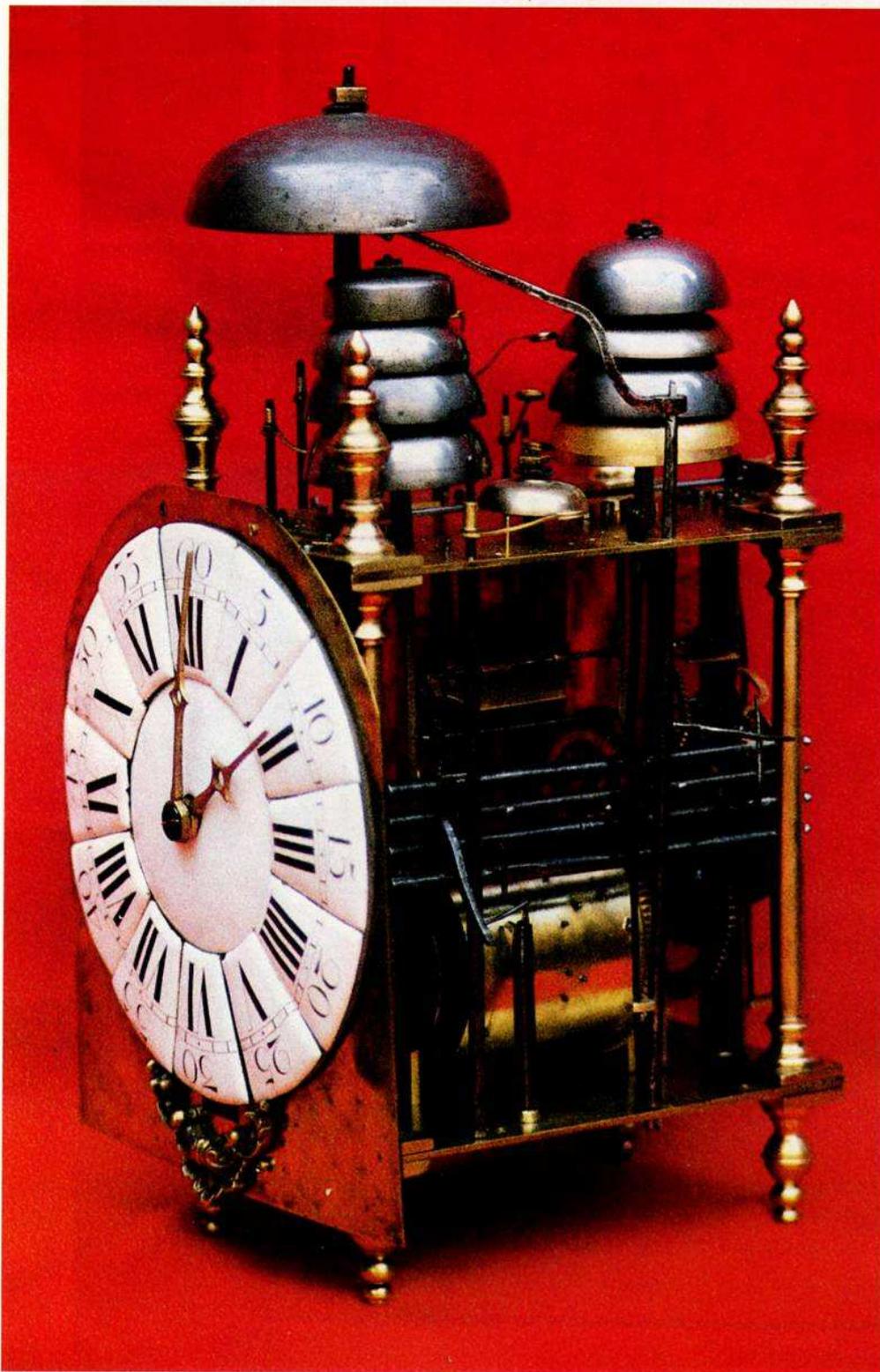
VOIR BON DE COMANDE PAGE 5.

Par ailleurs l'extrême spécialisation du métier, l'appel nécessaire à plusieurs corporations font du petit horloger de province un isolé qui fabrique de simples mouvements rustiques dits « lanternes ».

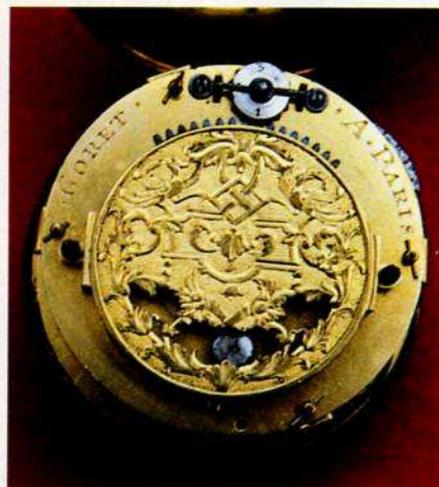
Pourtant l'époque de Louis XIV, si elle a gâché ses acquis à la fin du règne, a permis à l'horlogerie française, grâce à Huygens et à l'habileté de ses artisans, d'être une des plus grandes. Elle

a marqué le début d'une production plus précise, plus abondante, plus proche de nos préoccupations actuelles. Les grands noms qui y ont contribué : Gribelin, Thuret, Cremtorff, Leroy, etc., nous donnent encore à travers leurs œuvres, le plaisir de contempler un travail fait avec amour, étonnant de beauté et qui peut toujours nous compter ce bien qui nous est si précieux : le temps.

L'exposition « Au fil du temps, l'heure se montre » est présentée au Musée des Beaux-Arts d'Arras, Abbaye St-Vaast, 22, rue Paul-Doumer, tél. 21.71.26.43 jusqu'au 12 janvier 1987. Elle rassemble environ 350 pièces d'horlogerie, de l'outillage, des porte-montres, etc. Elle est ouverte tous les jours sauf le mardi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Visites guidées sur demande (10 jours à l'avance minimum). Catalogue de l'exposition 80,00 F.



4



5



6

1. Montre début XVIII<sup>e</sup> siècle signée Decharmes à Londres. Collection particulière.
2. Montre vers 1700, anonyme (histoire de Théagène et Chariclée ?), émaillée en plein. Collection particulière.
3. Montre début XVIII<sup>e</sup> siècle signée Decharmes, Londres. Platine arrière ornée d'un portrait de femme. Collection particulière.
4. Pendule à échappement dit du Chevalier de Béthune. Collection particulière.
5. Montre à coq pendulum signée Goret, Paris. Vers 1690. Collection particulière.
6. Montre signée Boislandon, Metz. Vers 1700. Collection particulière.

## L'HORLOGE A POIDS FRANÇAISE

Ce domaine particulier de notre patrimoine, méconnu mais d'une importance considérable, englobe sept siècles de production, de 1300 environ à 1953. Voici, en résumé, son histoire :

Les horloges mécaniques à poids succèdent à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle aux instruments horaires primitifs (cadrons solaires, sabliers, lampes à huiles graduées, clepsydres ou horloges à eau) utilisés pendant des millénaires. Elles apportent une amélioration très importante dans la diffusion publique de l'heure.

Elles sont munies au départ d'un oscillateur à foliot qui constitue la première réalisation matérielle mécanique d'une unité de temps.

L'introduction de l'oscillateur à pendule en 1657 leur apporte la précision qui modifie profondément les habitudes sociales et commerciales de nombreuses cités.

L'horloge mécanique à poids est la seule machine élaborée de l'homme pendant près de quatre siècles, elle règle sa vie jusqu'à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle. Elle est considérée comme un art mineur dans la production horlogère et pourtant elle participe activement au développement de cet art.

L'horlogerie à poids par ses aspects technique, artistique et historique est un élément précieux et irremplaçable pour la mémoire collective de nos civilisations. Ce créneau de l'horlogerie peut se diviser en huit familles

Les horloges monumentales, de 1300 environ jusqu'à 1657 (régulation à foliot)

Les horloges monumentales, de 1657 jusqu'à 1953 (régulation à pendule)

Les horloges domestiques gothiques, de 1300 environ jusqu'à 1657 (foliot)

Les horloges domestiques gothiques, de 1657 jusqu'à 1700 environ (pendule)

Les horloges lanternes, du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1820 environ

Les horloges franc-comtoises, de 1680 environ jusqu'à 1930 environ

Les horloges diverses

Les cabinets d'horloge et les meubles à horloges.

Une série de sept fiches présentera ces divers aspects. Pour faciliter la compréhension des textes par le lecteur, nous publions un lexique expliquant les différents termes propres au monde horloger qui peuvent être utilisés.

**ANCRE** : n.f., organe de l'échappement dans certaines horloges munies de l'oscillateur à pendule.

**BALANCIER** : n.m., organe qui, par ses oscillations, régularise le mouvement du rouage des montres, employé à tort à la place de pendule dans les horloges.

**CALENDRIER** : n.m., en horlogerie ce mot peut indiquer les jours du mois, les jours de la semaine, les phases de la lune, les marées, etc.

**CALENDRIER GREGORIEN** : n.m., calendrier actuel.

**CALENDRIER RÉPUBLICAIN** : n.m., l'année se compose de douze mois de trente jours plus cinq jours appelés : les Sans Culotides ou Jours Complémentaires.

Ce calendrier commence le 22 septembre 1792, à l'équinoxe d'automne, il est remplacé de fait par le calendrier grégorien au début de 1806.

Le nom des mois est le suivant : vendémiaire, brumaire, frimaire, nivôse, pluviôse, ventose, germinal, floréal, prairial, messidor, thermidor, fructidor.

Le mois est divisé en trois décades dont les jours se prénomment : primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi, décadi.

Les années bissextiles sont remplacées par des années sextiles qui comportent un sixième jour complémentaire, il s'agit de l'AN III, VII, XI.

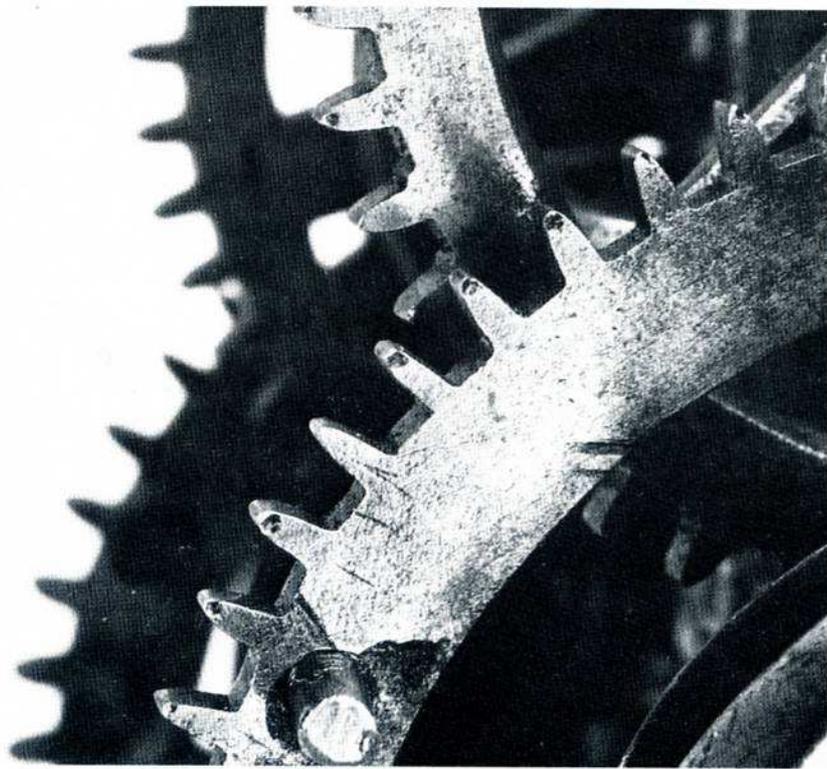
**COMTOISE** : n.f., nom donné à l'horloge franc-comtoise ainsi qu'à un type de mécanisme similaire. Elle est appelée aussi horloge de Comté ou Morbier.

**CONTREPOIDS** : n.m., poids servant à contrebalancer ou à équilibrer.

**CRÉMAILLÈRE** : n.f., pièce droite ou courbe, mobile, munie de dents. Elle est utilisée dans la sonnerie des horloges.

**DÉLAI** : n.m., temps accordé dans le mécanisme de sonnerie d'une horloge peu avant sa mise en marche contrairement à la sonnerie à déclenchement instantané.

**DEMANDE** : n.f., dans certaines horloges à sonnerie, un cordon appelé « la demande » permet de faire sonner manuellement les heures (appelée aussi sonnerie nocturne).



**CAME** : n.f., organe dont le profil est calculé de façon telle qu'il puisse servir à transmettre ou transformer un mouvement (mouvement circulaire en mouvement rectiligne ou autre).

**CAMPANILE** : n.m., clocher à jour, support de cloche dans certaines horloges gothiques ou horloges lanternes.

**CARTOUCHE** : n.m., terme de métier pour désigner, sur un cadran, un ornement en relief ; pièce d'émail sur un cadran indiquant un chiffre de l'heure ou des minutes, peut également indiquer le nom d'un horloger.

**CHAUSSÉE** : n.f., pignon qui commande la minuterie, la chaussée fait un tour en une heure, l'aiguille des minutes y est ajustée.

**DEMIE** : n.f., demi-heure, cette horloge frappe la demie.

**DENT** : n.f., partie saillante à la périphérie des mobiles dentés, engrenages, échappement, rochet, etc.

**DENTURE DE CHANT** : n.f., denture sur le côté d'une roue.

**DÉTENTE** : n.f., en horlogerie, mécanisme qui a pour fonction de transmettre des ordres de déclenchement ou d'arrêt entre le rouage du temps et celui de la sonnerie.

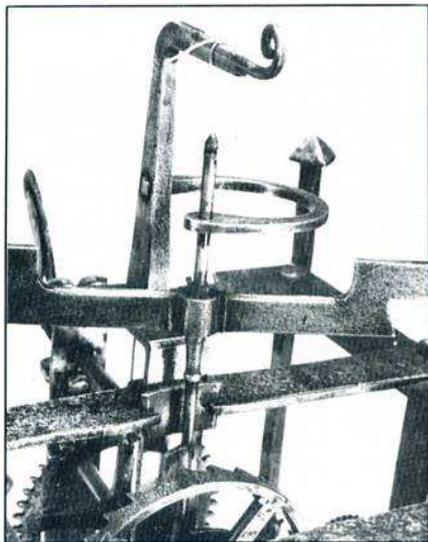
**ÉCHAPPEMENT** : n.m., machine placée entre le rouage et l'organe régulateur des instruments horaires mécaniques. L'échappement a pour fonctions de parcelliser la force donnée par le poids moteur et d'entretenir les oscillations de

*l'organe régulateur (foliot ou pendule).*  
**ÉCHELLE** : n.f., crémaillère droite dans l'horloge franc-comtoise.

**ENGRENAGE** : n.m., dispositif de transmission de la force et du mouvement au moyen de roues dentées. En horlogerie un engrenage se compose d'une roue dont les dents pénètrent entre les dents (ailes) du pignon.

**ÉPERON** : n.m., horloges à éperons ou horloges à suspendre. Certaines horloges murales comportent outre l'anneau de suspension, deux pointes placées de chaque côté de la partie arrière inférieure du bâti donnant la stabilité nécessaire à l'horloge.

**ÉTOILE** : n.f., disque muni de dents. Organe de déclenchement des sonneries lorsque l'étoile est solidaire de la roue des heures. Munie de dents triangulaires, elle est aussi utilisée dans le mécanisme des quantième.



**FOLIOT** : n.m., premier organe de réglage des horloges mécaniques jusqu'à 1657.

Il se compose d'une barre de fer horizontale appelée fléau ; ce fléau est muni de deux masses réglables appelées régules, il est fixé en son centre de gravité à l'axe mobile de la verge de l'échappement. Le foliot est animé d'un mouvement de « Va-et-Vient ». Il est le plus souvent en forme d'anneau sur de nombreuses horloges (foliot annulaire ou circulaire).

**GOUPILLE** : n.f., petite tige, cylindrique ou légèrement conique, qui sert à fixer, guider, arrêter.

**HEURES TEMPORAIRES** : n.f., douzième partie du jour naturel (temps allant du lever au coucher du soleil). La durée de l'heure temporaire varie suivant les saisons ; cette division du temps s'est utilisée jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle.

**HEURES CANONIALES** : n.f., diverses parties du bréviaire ; leur répartition était basée sur les heures temporaires.

**HEURES ÉQUINOXIALES** : n.f., heures de temps moyen actuelles. Elles sont basées sur la division du jour en douze parties égales au moment de l'équinoxe.

**HORLOGE** : n.f., appareil destiné à marquer les heures.

Les horloges sont désignées par leur aspect, leur provenance, le style de leur décoration, l'endroit où elles sont placées. Les horloges sont aussi désignées par la nature de leur construction : horloge à poids par exemple.

**IMPULSION** : n.f., mouvement provoqué par un organe mécanique.

**LANterne** : n.f., engrenage à lanterne : formé de deux flasques concentrique à un axe et dont les dents sont des fuseaux.

Nom donné à un type d'horloge qui ressemblait lors de sa création à une lanterne d'éclairage.

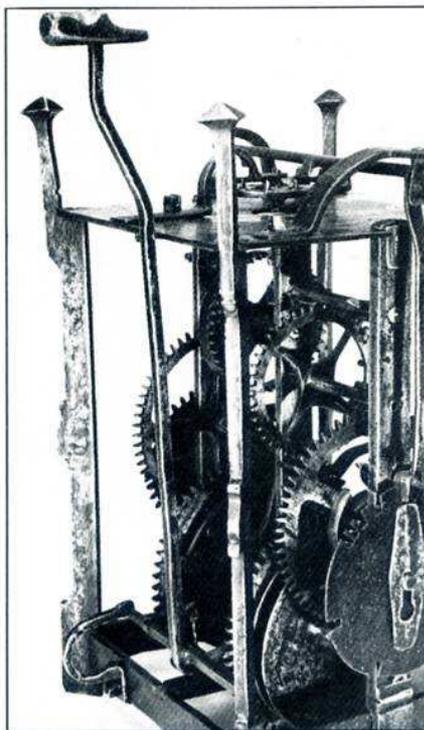
**LEVÉE** : n.f., dans les horloges à sonnerie par tirage (crémaillère), la pièce qui remonte le râteau après chaque coup frappé.

**LEVIER** : n.m., en horlogerie organe à fonctionnement intermittent qui commande une mise en route ou un arrêt par rotation autour d'un point d'appui.

**LIMAÇON** : n.m., ou colimaçon, came plane divisée en secteurs équivalents qui forment les degrés se rapprochant du centre pour régler la sonnerie des heures ou des quarts.

**LUNAISON** : n.f., espace qui sépare deux nouvelles lunes consécutives, sa valeur est en moyenne de 29 jours, 12 heures, 44 minutes et 28 secondes.

En horlogerie à poids les lunaisons sont de 29 jours et demi.



**MARTEAU** : n.m., masse frappant sur une cloche.

**MINUTERIE** : n.f., ensemble des roues et des pignons animant les aiguilles des heures et des minutes.

**MOBILE** : n.m., dans une horloge, ensemble des rouages.

**MONTANT** : n.m., les éléments verti-

caux composant le bâti d'une horloge, ils sont assemblés par des traverses ou des plaques. L'ensemble forme la cage.

**MOUVEMENT D'HORLOGE** : n.m., ensemble des pièces qui compose le mécanisme d'une horloge.

**ORGANE** : n.m., élément d'un mécanisme remplissant une fonction. En horlogerie : organe moteur : poids, treuil (barillet), ressort.

Organe indicateur : cadran, aiguille.

**OSCILLATION** : n.f., le passage d'un foliot ou d'un pendule d'une position extrême à l'autre, puis retour à la position initiale (va-et-vient).

**PENDULE** : n.m., masse suspendue à un point donné autour duquel elle peut osciller. Le pendule des horloges est appelé souvent balancier, bien que ce terme soit réservé au régulateur circulaire des montres.

**PENDULE** : n.f., nom donné à un instrument horaire réglé par un pendule.

**PÉRIODE** : n.f., la durée d'une oscillation équivaut à deux alternances.

**PIGNON** : n.m., en horlogerie, pièce de révolution dentée qui compte de 3 à 14 dents, cette limite n'est pas rigoureuse.

**PILIER** : n.m., support vertical en forme de colonne, synonyme de montant.

Employé surtout dans la cage des horloges lanternes.

**PLATINE** : n.f., pilier mobile à l'intérieur de la cage qui soutient les divers organes en mouvement.

**QUANTIÈME** : n.m., date ; quantième du mois, horloge à quantième : celle qui indique la date du mois mais aussi le nom du jour ou le mois de l'année.

**RATEAU** : n.m., synonyme de crémaillère et d'échelle.

Le râteau tombe généralement sur le limaçon et de sa position dépend le nombre de coups frappés.

**RENOI** : n.m., roue dentée servant de liaison.

**RÉPÉTITION** : n.f., a pour fonction de faire sonner une deuxième fois, l'heure.

**RÉVEIL (ou réveil-matin)** : n.m., mécanisme permettant d'émettre un appel sonore répété, à une heure choisie.

**ROUAGE** : n.m., ensemble de roues dentées tel que la rotation de l'une provoque la rotation de toutes les autres.

**ROCHET** : n.m., roue à profil de dents de scie.

**TREUIL** : n.m., synonyme de barillet en horlogerie : cylindre horizontal, mobile autour de son axe, sur lequel s'enroule une cordelette tractée par un poids.

**VERGE** : n.f., dans le premier échappement : axe mobile muni de deux palettes ouvertes à 90° environ, s'engrenant sur la roue de rencontre (roue de chant à rochet).

**VIBRATION** : n.f., mouvement oscillatoire.

Mesures utilisées jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle

le pied = 324,8 m/m

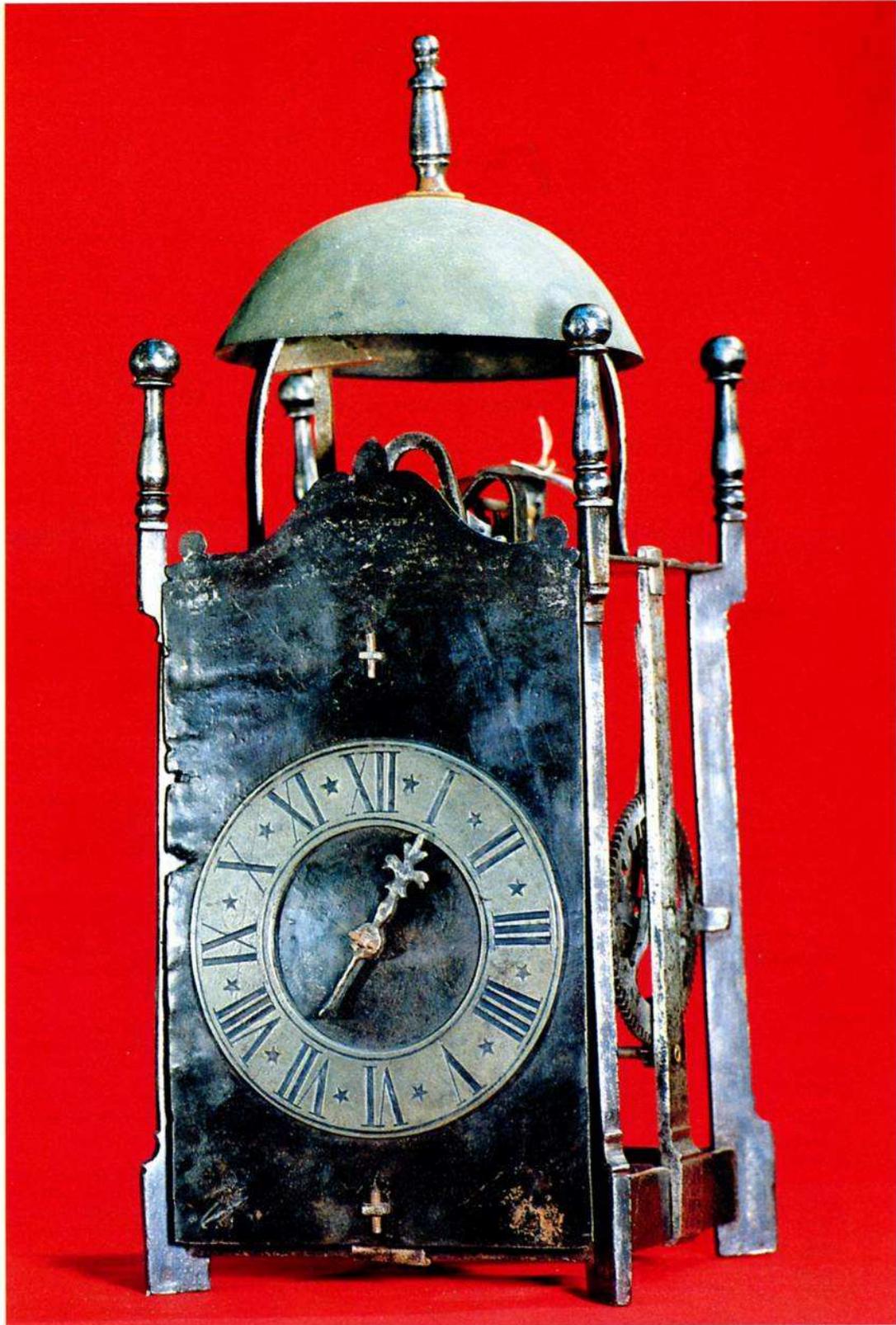
le pouce = 27,07 m/m

Certains termes sont tirés du « Dictionnaire Professionnel de l'Horlogerie » de G.A. Berner.

René SCHOPPIG

## HORLOGE DOMESTIQUE EN FER FORGÉ DE STYLE GOTHIQUE DE LA FIN DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

*Largeur 148 mm, hauteur 212 mm, épaisseur 134 mm, hauteur totale 375 mm*



## Historique de l'horloge domestique à poids

L'horloge mécanique à poids est née de l'invention d'un échappement à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. On ne connaît pas l'auteur de cette invention.

Cette technique reste prépondérante dans la diffusion de l'heure jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle où elle équipe la presque totalité des foyers.

D'abord de style gothique, entièrement en fer forgé pendant près de quatre siècles, son aspect va considérablement évoluer dès le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle avec l'apparition d'une horloge de style différent, en laiton, dite « lanterne ». La suprématie de cette horloge est de courte durée avec la diffusion dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, d'une mécanique entièrement nouvelle : l'horloge franc-comtoise. Cette dernière est construite sans interruption, de 1680 environ jusqu'à 1930 environ, à des millions d'exemplaires.

## Historique de l'horloge domestique gothique

Cette fabrication est d'abord une miniaturisation pure et simple de l'horloge monumentale dont elle reprend le décor copié sur les cathédrales, avec une façade peinte polychrome incluant un cadran.

Au XIV<sup>e</sup> siècle le cadran tourne devant un index fixe, les chiffres gothiques participent au décor. A partir du XV<sup>e</sup> siècle les cadrans décorés de chiffres romains (pour les productions françaises) sont fixes, une aiguille les parcourt. A une hauteur de plus d'un mètre, ces mécanismes subissent une première miniaturisation au début du XVI<sup>e</sup> siècle (50 cm environ) puis une seconde miniaturisation à la fin de ce même siècle (de 25 à 35 cm environ).

Aucune évolution technique importante est à noter jusqu'à 1657, seule l'amélioration de la qualité de la matière permet une réalisation mécanique de plus en plus soignée. Le passage de l'échappement à foliot à l'échappement à pendule, à partir de 1657, marque l'ultime évolution technique de ce type d'horloge.

## Descriptif de la pièce présentée

Cette horloge date de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, elle a subi dans la pureté de son style, lors de sa création, quelques altérations, notamment l'absence de larmiers ainsi que la forme tournée de la partie supérieure des piliers.

Ce modèle est en fer forgé à cage ouverte dite « squelette », elle est munie d'une seule aiguille et de deux corps de rouages placés l'un derrière l'autre, le mécanisme de temps à l'avant, le mécanisme de sonnerie à l'arrière. La roue de compte se trouve de ce fait sur le côté.

### Son décor

Les piliers, montés à 45°, sont de style gothique avec quelques déviations comme il est dit plus haut.

Sur la plaque avant, à la partie supérieure chantournée, est installé un cercle d'heures en étain, ces deux éléments indiquent une période tardive.

Le timbre, soutenu par un arceau intérieur, est fixé par un balustre tourné qui participe au décor dépouillé de l'ensemble.

Ce type d'horloge est posé sur une console simple accrochée au mur, les poids et les contrepoids se déplacent, visibles, sous la console.

### Sa technique

Le mécanisme de temps a bénéficié, dès la naissance de cette horloge, du montage de l'oscillateur à pendule appliqué par Christian Huygens en 1657, ce qui est un élément important pour sa datation.

Il a quatre mobiles dont un échappement à verge et roue de rencontre régularisé par un oscillateur à pendule court.

La roue des heures est solidaire de l'aiguille, sa remise à l'heure ne peut donc s'effectuer qu'en « effaçant » la verge et en laissant le mécanisme se dérouler librement jusqu'à l'heure désirée.

Le mécanisme de sonnerie de l'heure a quatre mobiles, le comptage des coups s'effectuant sur une roue de compte placée sur le côté droit de l'horloge. C'est un système à déclenchement instantané.

L'ergot de déclenchement de la sonnerie de l'heure est monté sur la roue du poids du mécanisme du temps, il agit sur l'ergot mobile (dit aussi bec de cigogne) de la détente de déclenchement de l'heure, cette roue fait un tour par heure. La remise à l'heure de la sonnerie n'est pas automatique, il faut à chaque arrêt de l'horloge soulever la détente de la sonnerie et laisser tourner le mécanisme librement jusqu'à la sonnerie de l'heure précédente.

Pour entretenir le mouvement, il faut remonter les poids deux fois par jour.

Peu connue parce que rare, l'horloge gothique française est construite de 1300 à 1700 environ, elle est à oscillateur à foliot jusqu'à l'application de l'oscillateur à pendule en 1657, elle se caractérise bien souvent par le montage des corps de rouages transversalement à la façade avec des mobiles à pignons d'angle primitifs pour l'affichage de l'heure et l'animation de la roue de compte chaperonnée qui se trouve dans ce cas à l'arrière de la cage.

Le déclenchement de la sonnerie est le plus souvent à déclenchement instantané. Il est important de signaler que la presque totalité des pièces fabriquées avant 1657 sont transformées au niveau de l'oscillateur (montage du pendule).

Le cas de cette pièce est particulier puisque née après 1657.

René SCHOPPIG

### LA ROUE DE COMPTE

La roue de compte est employée pendant toute la durée de la fabrication de l'horloge à poids, mais ce système astucieux et mathématique est concurrencé à partir de 1676 par la sonnerie à tirage (à crémaillère et à limaçon).

En 12 heures de fonctionnement la sonnerie programme 78 coups, c'est la somme des coups frappés :  $1h + 2h + 3h + 4h + 5h + 6h + 7h + 8h + 9h + 10h + 11h + 12h = 78$ .

Il suffit de diviser cette roue en 78 secteurs et de respecter des intervalles en tenant compte du nombre de coups que l'on veut faire sonner, cette progression est mathématique de 1 à 12.

Lors du déroulement de la sonnerie, un bras palpeur glisse sur la roue mobile et rentre dans l'entaille suivante provoquant l'arrêt ; plus les entailles sont éloignées l'une de l'autre, plus le nombre de coups sonnés est important.

### L'ÉCHAPPEMENT

Cette machine a pour but de parcelliser l'énergie fournie par le poids et démultipliée par le rouage ; il la transmet à un oscillateur qui assure une unité de temps aussi constante et régulière que possible.

Le premier échappement est un échappement à verge et roue de rencontre.

### AIGUILLE

La précision aléatoire des premières horloges mécaniques ne permet pas l'utilisation de l'aiguille des minutes.

Malgré l'application du pendule et la construction d'horloges à deux aiguilles de plus en plus nombreuses dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la fabrication d'horloges avec l'aiguille unique des heures se poursuit jusqu'à la fin de ce même siècle.

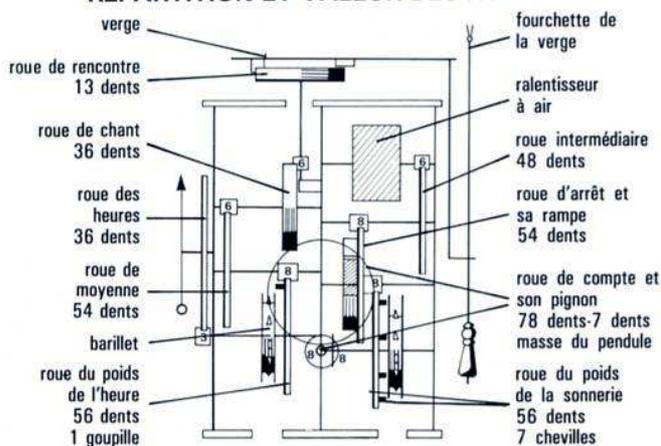
### ERGOT MOBILE

La mise en place d'un ergot mobile sur le bras de déclenchement de la détente de la sonnerie permet, par l'effacement immédiat de cet ergot, au bras de déclenchement de s'abaisser provoquant la mise en route instantanée de la sonnerie.

### Bibliographie

L'HORLOGE FRANÇAISE A POIDS par René Schoppig. TARDY ÉDITEUR.

## RÉPARTITION ET VALEUR DES ROUAGES



# LA COTE DU MOIS



## Tapiserie de Bruxelles fin XVI<sup>e</sup> siècle

Elle représente un épisode du siège de Troie. Au milieu des assiégeants s'élève le gigantesque cheval de bois.  
Vente Drouot, Ader, Picard, Tajan, 10 octobre 1986.  
Adjugé : 70 000 F

## Paire de plats en argent

Ces deux plats datés 1718 sont dus à Gottlieb Menzel, orfèvre à Augzburg.  
Vente Christie's, New York, 28 octobre 1986.  
coll. Patino  
Adjugé : 700 000 F



## Pendule Louis XVI

Elle est en bois sculpté et doré, le cadran supporté par deux lions, socle à perles. Plaque en albâtre ornée d'une femme nue. H : 53 cm. l : 36 cm  
Vente Drouot, Ader, Picard, Tajan, 8 octobre 1986.  
Adjugé : 10 800 F

## Collier et bracelet par Harry Winston en 1961

Le collier est formé de 128 diamants, faisant 168 carats. Le bracelet comporte 12 diamants taillés en marquise faisant 38 carats.  
Vente Christie's, New York, 22 octobre 1986  
Adjugé : 10 164 000 F

